



Maison de retraite etb usufruit

Par **kjeanpaul29**, le **02/10/2013 à 06:55**

bonjour.ma mere est en maison de retraite on nous reclame un contribution ce qui est normal.voici ma question.ma soeur est propriaitaire de 2 maisons.ma mere a l'usufruit d'une maison puis-je obliger ma soeur a la louer avec l'accord de ma mere pour attenuer les frais de la maison de retraite.merci

Par **Lag0**, le **02/10/2013 à 07:51**

Bonjour,
De laquelle des maisons parlez-vous ?
Si c'est de celle dont votre mère est usufruitière, vous ne pouvez pas obliger votre soeur à la louer puisque seul l'usufruitier a la possibilité de louer, pas le nu-propriétaire.
C'est donc votre mère seule qui a la possibilité de louer cette maison.